



Communiqué de presse

Pouvoir d'achat & inflation : MMA renforce ses engagements mutualistes

Le Mans, 20 octobre 2022 : dans le cadre de la mise en place du « pack anti-inflation » impliquant la quasi-totalité des assureurs et mutuelles exerçant en France, MMA se mobilise avec des mesures supplémentaires en faveur du pouvoir d'achat de ses assurés.

En septembre dernier, lors d'une réunion entre Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et les représentants du secteur, assureurs et mutuelles se sont engagés, par des mesures collectives, à contenir l'évolution des primes moyennes des assurances auto et habitation en deçà du niveau d'inflation en 2022 et 2023.

Au-delà des mesures collectives - remise d'un chèque auto de 100 euros à destination des chômeurs de moins de 25 ans, extension du contrat d'assurance santé des parents aux jeunes en recherche d'emploi -, MMA va plus loin en proposant à ses clients des offres fixes ou ponctuelles leur permettant de maîtriser les postes de dépenses liés à leur habitation, à l'usage d'un véhicule ou à leur santé.

Éric Lécuyer, directeur général de MMA « *En cette période de crise économique, nous continuons à soutenir et accompagner nos assurés, en particulier les plus fragilisés. Nos efforts tarifaires et nos astuces d'économie ne sont pas nouveaux, mais nous les renforçons en proposant actuellement une réduction de 15% sur nos contrats auto, habitation et santé. Ces mesures, qui nous sont propres, viennent compléter les promesses du bouclier tarifaire. En tant qu'assureur mutualiste, nous sommes depuis toujours engagés dans la préservation du pouvoir d'achat de nos clients et avons su développer de nombreux produits en ce sens comme notre offre « km non roulés km remboursés ».*

Les offres auto MMA en faveur du pouvoir d'achat

- **Assurance km non roulés km remboursés (1)**

Cette offre permet aux conducteurs de ne payer que pour les kilomètres parcourus. Si les assurés roulent moins que prévu, ils sont remboursés. Au-delà des économies permises, cette offre incite aussi nos assurés à utiliser davantage les modalités alternatives. Depuis sa création en 2010, plus de 26 milliards de km ont été remboursés aux clients de l'Assurance Auto MMA.

- **-10% sur l'assurance d'une voiture écologique (2)**

Nous proposons **10% de réduction** sur la cotisation annuelle d'un véhicule hybride ou électrique pour toute nouvelle souscription ou toute modification de véhicule sur un contrat en cours.

- **-15% sur l'assurance auto MMA (3)**

-15% sont appliqués sur la première cotisation pour la souscription d'un contrat d'Assurance Auto MMA jusqu'au 29 octobre 2022.

- **Réduction sur l'Assurance Moto MMA (4)**

MMA offre **jusqu'à 30%** de réduction chaque année sur la prime assurance du deux-roues pour la souscription d'une Assurance Auto MMA et d'une Assurance Moto MMA.

Les offres habitation MMA en faveur du pouvoir d'achat

- **Assurance scolaire offerte (5)**

L'assurance scolaire est offerte à nos assurés pour la souscription des contrats Assurance Habitation MMA et Garantie des Accidents de la Vie.

- **Assurance Habitation (6)**

-15% sont appliqués sur la première cotisation pour la souscription d'un contrat d'Assurance Habitation MMA jusqu'au 29 octobre 2022.

Les offres santé MMA en faveur du pouvoir d'achat

- **Santéclair : des prix négociés auprès des professionnels de santé (7)**

Avec l'assurance santé MMA, les sociétaires bénéficient de prix négociés toute l'année auprès de plus de 7 400 professionnels de la santé partenaires Santéclair : opticiens, centres d'ophtalmologie, centres spécialisés dans la chirurgie réfractive, chirurgiens-dentistes, chirurgiens-dentistes qualifiés en implantologie dentaire, orthodontistes, audioprothésistes, ostéopathes, chiropracteurs, diététicien(ne)s ...

- **Assurance Santé MMA (8)**

-15% sont appliqués sur la première cotisation pour la souscription d'un contrat d'Assurance Santé MMA jusqu'au 29 octobre 2022.

Les services MMA en faveur du pouvoir d'achat

Avec sa plateforme de services, MMA propose à ses clients des tarifs négociés auprès de nombreux partenaires, parmi lesquels :

- Club Auto et Club Autoccasions proposent jusqu'à 43% (9) de réduction sur l'achat d'une voiture neuve et 3 ans de garantie offerte pour l'achat d'une voiture d'occasion (10)
- Auto Sécurité et Sécuritest proposent une réduction de 15% sur les contrôles techniques (11)
- Allodiagnostic offre jusqu'à 35% de remise sur les diagnostics immobiliers obligatoires (12) et l'audit énergétique (13)

À propos de MMA

Assureur multi-spécialiste, MMA s'adresse à la fois aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers. Spécialiste du marché des Pros, des Entreprises et de l'Affinitaire, MMA est le 2ème acteur sur ce marché. MMA assure plus de 3,1 millions de sociétaires et clients.

<https://www.mma.fr/>

Contact presse

ADVOCACIZ

Shanez Richert +33(6) 10 50 44 44 – shanez.richert@advocaciz.com

Ambre Fourneau +33(6) 44 39 89 25 – ambre.fourneau@advocaciz.com

Alexandra Richert +33 (6) 08 77 86 22 – alexandra.richert@advocaciz.com

(1) Offre soumise à conditions et réservée au contrat Assurance Auto MMA (CG 614). À chaque échéance anniversaire du contrat, si vous avez parcouru moins de kilomètres que ceux correspondant au forfait kilométrique choisi, soit vos kilomètres sont reportés automatiquement sur l'année suivante, soit vous demandez le remboursement des kilomètres non parcourus sur simple déclaration. Le prix du kilomètre remboursable est défini selon plusieurs critères (véhicule, forfait kilométrique...). Il vous sera notamment précisé sur votre devis. Le remboursement est effectué dans les limites et conditions fixées au contrat. Pour en savoir plus, contactez votre Agent Général MMA ou rendez-vous sur mma.fr.

(2) Du 01/01/2022 au 31/12/2022, MMA accorde une réduction de 10 % pour l'assurance d'un véhicule à motorisation électrique ou hybride. Cette réduction est applicable à toute nouvelle souscription ou à toute modification de véhicule sur un contrat en cours opérée après le 01/01/2022. Réduction applicable une seule fois et déduite automatiquement de la cotisation annuelle du contrat Auto MMA (hors frais et taxes).

(3) Pour toute souscription auprès d'un Agent MMA, entre le 29/08/2022 et le 29/10/2022 inclus, d'un contrat Auto formule Tous Risques avec ou sans renfort (CG 614), hors formule Auto Access, 15 % de réduction sur votre cotisation annuelle la première année. Offre cumulable avec les offres similaires portant sur les contrats Santé (CG 381), hors formule Vitale et Assurance Santé Frontaliers et Habitation (CG410), hors Mobil-home, châteaux et biens assimilés ainsi qu'avec la réduction de 10 % pour l'assurance d'un véhicule à motorisation électrique ou hybride mais non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours.

(4) Offre soumise à conditions. La réduction est acquise tant que les contrats Assurance Auto MMA et Assurance Moto MMA restent en vigueur. Offre valable pour la souscription d'une Assurance Auto MMA puis d'une Assurance Moto MMA avant le 31/12/2022. Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, contactez votre Agent Général MMA.

(5) Offre soumise à conditions et valable jusqu'au 31/12/2022. L'Assurance Scolaire n° 3 sera offerte tant que les contrats Assurance Habitation MMA et Garantie des Accidents MMA de la Vie famille n°2 resteront en vigueur.

(6) Pour toute souscription auprès d'un Agent MMA, entre le 29/08/2022 et le 29/10/2022 inclus, d'un contrat Habitation (CG410), hors Mobil-home, châteaux et biens assimilés, 15% de réduction sur votre cotisation annuelle la première année. Offre cumulable avec les offres similaires portant sur les contrats Santé (CG 381), hors formule Vitale et Assurance Santé Frontaliers et Auto formule Tous Risques avec ou sans renfort (CG 614), hors formule Auto Access ainsi qu'avec la réduction de 10 % pour l'assurance d'un véhicule à motorisation électrique ou hybride mais non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours.

(7) Tarifs négociés inférieurs aux prix moyens du marché, selon plusieurs études menées par Santéclair comparant les devis des professionnels de la santé partenaires et non partenaires Santéclair. Les services présentés sont proposés par Santéclair, partenaire de MMA, et réalisés par Santéclair ou par ses partenaires. L'accès à ces services est réservé aux assurés MMA titulaires d'un contrat santé en vigueur (attention, en fonction de la nature de votre contrat santé MMA, les services Santéclair peuvent différer). Services susceptibles d'évoluer dans le temps. Pour localiser les professionnels de santé et accéder à ces services, contactez votre conseiller santé ou rendez-vous dans votre Espace Client sur mma.fr (rubrique « Services Santéclair »).

(8) Pour toute souscription auprès d'un Agent MMA, entre le 29/08/2022 et le 29/10/2022 inclus, d'un contrat Santé (CG 381), hors formule Vitale et Assurance Santé Frontaliers, 15% de réduction sur votre cotisation annuelle la première année. Offre cumulable avec les offres similaires portant sur les contrats Habitation (CG410), hors Mobil-home, châteaux et biens assimilés et Auto formule Tous Risques avec ou sans renfort (CG 614), hors formule Auto Access ainsi qu'avec la réduction de 10 % pour l'assurance d'un véhicule à motorisation électrique ou hybride mais non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours.

(9) Offre réservée aux clients titulaires d'un contrat MMA, en vigueur, proposée par notre partenaire Club Auto. Offre valable sur plus de 30 marques françaises et étrangères (7000 modèles), hors options, avec garantie constructeur de 2 à 7 ans selon les marques. La réduction est calculée par rapport aux tarifs constructeurs et est proposée sur communication de votre numéro de client MMA, uniquement pour les commandes passées auprès du Club Auto. Les prix, réductions et produits sont susceptibles d'être modifiés par le Club Auto, sans préavis, en fonction des tarifs et promotions constructeurs. Livraison possible de votre véhicule uniquement en France continentale (consulter Club Auto). MMA ne peut en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel retard de livraison. Offre non rétroactive,

non cumulable avec toute autre promotion, modifiable sans préavis et valable uniquement en France continentale jusqu'au 31/12/2022.

(10) Offre réservée aux clients titulaires d'un contrat MMA en vigueur, proposée par notre partenaire EURODIL. Une extension de garantie de 36 mois d'une valeur de 300€ est accordée pour toute commande passée par l'intermédiaire de Club Autoccasions. Offre valable uniquement en France continentale jusqu'au 31/12/2022, non rétroactive et non cumulable avec toute autre promotion en cours.

(11) Offre est réservée aux clients titulaires d'un contrat MMA en vigueur valable jusqu'au 31/12/2022 pour tout contrôle technique automobile (obligatoire ou volontaire) effectué dans un centre Sécuritest ou Auto Sécurité participant à l'opération. 15% de réduction sur le prix TTC des prestations de contrôle technique, hors contre-visite. Offre non rétroactive, non cumulable avec une promotion en cours et valable en France Métropolitaine y compris la Corse.

(12) Pour tous les clients d'Allodiagnostic, une « remise verte » est accordée (jusqu'à -35%) en fonction du créneau horaire choisi et du jour de RDV sélectionné par le client. Réduction de 7% : Offre réservée aux clients titulaires d'un contrat MMA en vigueur, valable jusqu'au 31/12/2022 inclus et cumulable avec la remise verte, valable en France continentale hors départements non couverts (19 et 58). Pour toute souscription en ligne via La place de marché (allodiagnostic.com) ou par téléphone d'un diagnostic immobilier, remise de 7% appliquée sur le prix total TTC (hors option impression du rapport). Offre non cumulable avec toutes offres promotionnelles et toutes offres souscrites directement auprès d'Allodiagnostic.

(13) Hors départements non couverts (15, 16, 17, 19, 25, 36, 46, 47, 55, 58, 65 et 79), Corse et DOM. Réduction de 7% cumulable avec la remise verte et réservée aux clients titulaires d'un contrat MMA en vigueur. Pour toute souscription en ligne via La place de marché (allodiagnostic.com) ou par téléphone d'un audit énergétique entre le 01/09/2022 et le 31/12/2022, remise de 7% appliquée sur le prix total TTC (hors option impression du rapport, services ou produits additionnels). Offre non rétroactive, cumulable avec toutes offres promotionnelles et toutes offres souscrites directement auprès d'Allodiagnostic. Offre valable en France continentale hors départements non couverts (15, 16, 17, 19, 25, 36, 46, 47, 55, 58, 65 et 79). La Place de marché est un service proposé et réalisé par ALLODIAGNOSTIC accessible selon implantation du réseau. Pour toute question, contacter Allodiagnostic. Pour tous les clients d'Allodiagnostic, une « remise verte » est accordée (jusqu'à -35%) en fonction du créneau horaire choisi et du jour de RDV sélectionné par le client (hors option impression du rapport, services ou produits additionnels).